Annexes

Liste de sigles

AED: Action Éducative à Domicile.

AEMO: Action Éducative en Milieu Ouvert.

ANMECS: Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social.

ASE: Aide Sociale à l'Enfance.

DPJJ: Direction de la protection judiciaire de la jeunesse.

DREES: Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques.

ES: Enquête auprès des Établissements Sociaux.

ES-PE : Enquête auprès des Établissements Sociaux de la Protection de l'Enfance.

FINESS: Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux.

MECS: Maison d'Enfant à Caractère Social.

MNA: Mineur Non Accompagné.

MIE : Mineur Isolé Étranger.

ODAS : Observatoire de l'action sociale décentralisée.

ODEP : Observatoire départemental de la Protection de l'enfance.

ONPE : Observatoire national de la Protection de l'enfance.

PE : Protection de l'enfance.

PJJ: Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Table 0.0.1 – La répartition en MECS par sexe entre les types d'hébergement (% pondérés)

Group		Internat collectif, N = 7 971	Autonome, N = 1 749	Assistant familial, N = 802	Domicile, N = 1 029
Oui					
	Femme	39	27	38	42
	Homme	61	73	62	58
Non					
	Femme	40	29	37	43
	Homme	60	71	63	57

Source: ES-PE 2017, DREES.

Champ: France entière, hors Mayotte, enfants présents au 15/12/2017 en MECS (hors sections d'accueil mère-enfant). Lecture: Parmi les enfants présents au cours de 2017 dont les établissements ont répondu qu'ils effectuaient une répartition entre hébergement par sexe, on observe qu'en hébergement autonome 73% des enfants sont des garçons.

Table 0.0.2 – La répartition en MECS par âge à l'entrée entre les types d'hébergement (% pondérés)

Group		Internat collectif, N = 15 964	Autonome, N = 3 780	Assistant familial, N = 1	Domicile, N = 2 675
Oui	Âge à l'entrée				
	0 à 3 ans	7,4	1,8	22	11
	4 à 6 ans	11	1,7	14	14
	7 à 12 ans	34	4,9	26	38
	13 à 14 ans	15	4,6	14	16
	15 à 17 ans	30	62	22	20
	18 ans à plus	2,0	25	1,8	0,6
Non	Âge à l'entrée				
	0 à 3 ans	4,7	3,6	15	8,7
	4 à 6 ans	10	2,9	8,5	12
	7 à 12 ans	31	7,4	33	33
	13 à 14 ans	16	7,2	19	19
	15 à 17 ans	36	56	24	26
	18 ans à plus	1,7	23	1,7	1,0

Source: ES-PE 2017, DREES.

Champ: France entière, hors Mayotte, enfants présents au 15/12/2017 en MECS (hors sections d'accueil mère-enfant). Lecture: Parmi les enfants présents au cours de 2017 dont les établissements ont répondu qu'ils effectuaient une répartition entre hébergement par âge, on observe qu'en assistant familial 22% des enfants ont entre 0 et 3 ans.

Table 0.0.3 – La répartition en MECS par le type de mesure de placement entre les types d'hébergement (% pondérés)

Group		Internat collectif, N = 1 018	Autonome, N = 227	Assistant familial, N = 237	Domicile, N = 222
Oui	Type de mesure				
	Administrative	11	58	30	5,8
	Civile	89	40	70	94
	Pénal	<0,1	2,3	0	0
Non	Type de mesure				
	Administrative	10	36	16	16
	Civile	89	64	84	84

Source: ES-PE 2017, DREES.

Champ: France entière, hors Mayotte, enfants présents au 15/12/2017 en MECS (hors sections d'accueil mère-enfant). Lecture: Parmi les enfants présents au cours de 2017 dont les établissements ont répondu qu'ils effectuaient une répartition entre hébergement par type de mesure civile ou pénale, on observe qu'en hébergement autonome 2,3% des enfants sont concernés par une mesure pénale.

Group		Internat collectif, N = 1 018	Autonome, N = 227	Assistant familial, N = 237	Domicile, N = 222
	Pénal	0,1	0,2	0,1	0

Source : ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants présents au 15/12/2017 en MECS (hors sections d'accueil mère-enfant). Lecture : Parmi les enfants présents au cours de 2017 dont les établissements ont répondu qu'ils effectuaient une répartition entre hébergement par type de mesure civile ou pénale, on observe qu'en hébergement autonnée garden en entre fire le comment de la comment concernés par une mesure pénale.

Table 0.0.4 – Type de public mentionné dans le projet d'établissement par type d'établissement (% pondérés)

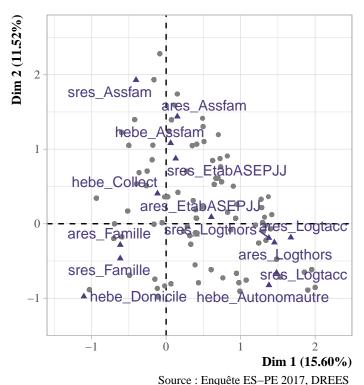
	MECS, N = 831	Foyers, N = 185	Lieux de vie, N = 249
Situation de handicap			
Spécialisé dans l'accueil de ce public	1,7	4,4	6,5
Accueil possible	41	80	38
Exclusion de ce public	58	16	55
Délinquant			
Spécialisé dans l'accueil de ce public	11	7,0	11
Accueil possible	52	62	45
Exclusion de ce public	37	31	44
Difficultés multiples			
Spécialisé dans l'accueil de ce public	30	34	36
Accueil possible	66	63	57
Exclusion de ce public	4,4	2,1	7,0
Mineurs non accompagnés (MNA)			
Spécialisé dans l'accueil de ce public	22	32	21
Accueil possible	65	63	60
Exclusion de ce public	12	5,7	19

Source: ES-PE 2017, DREES.

Champ: France entière, hors Mayotte, établissements inscrits au fichier FINESS en

Lecture : Parmi les établissements ayant répondus à l'enquête, 58% des MECS exluent de leur accueil les enfants en situation reconnue de handicap.

Figure 0.0.1 – Espace des types d'hébergements en MECS



Champ: France entière, hors Mayotte, enfants sortis de l'établissement d'observation au cours de 2017 (hors sections d'accueil mères–enfants).

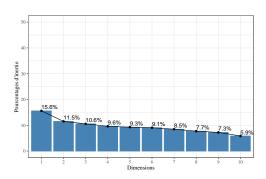


Table 0.0.5 – Réparittion des variables explicatives du modèle de régression logistique polytomique (effectifs bruts)

Placement temporaire, N = 5 322	Placement continu en établissement, N = 2 987	Placement autonome, N = 2 187
---------------------------------------	--	-------------------------------------

Sexe

Source : ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de MECS au cours de 2017 (hors sections d'accueil mère-enfant).

	Placement temporaire, N = 5 322	Placement continu en établissement, N = 2 987	Placement autonome, N = 2 187
Femme	2 367	1 299	754
Homme	2 955	1 688	1 433
MNA	56	342	894
Situation reconnue de handicap	475	371	138
Âge à l'entrée			
0 à 10 ans	1 608	724	36
11 à 12 ans	571	307	26
13 à 14 ans	923	509	107
15 à 17 ans	1 921	1 278	1 292
18 ans à plus	299	169	726
Âge à la sortie			
0 à 10 ans	1 119	429	13
11 à 12 ans	490	256	15
13 à 14 ans	692	444	39
15 à 17 ans	1 866	1 293	402
18 ans à plus	1 155	565	1 718
Mesure principale de placement			
Autre	109	28	32
Milieu ouvert	367	18	28
Mesure touchant la responsabilité parentale	88	219	192
Mesure administrative Mineur	768	146	80
Mesure administrative Jeune Majeur	285	168	1 080
Judiciaire confié	3 444	2 321	723
Judiciaire direct juge	261	87	52
Nombre d'hébergement dans la MECS			
un	1 791	1 238	832
deux	1 752	1 150	816
trois	315	121	120

Source : ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de MECS au cours de 2017 (hors sections d'accueil mère-enfant).

	Placement temporaire, N = 5 322	Placement continu en établissement, N = 2 987	Placement autonome, N = 2 187
tout	1 464	478	419
Premier placement en MECS	1 745	689	428

Source : ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de MECS au cours de 2017 (hors sections d'accueil mère-enfant).

Table 0.0.6 – Modèle réduit sur l'orientation entre les différentes classes de la CAH

	Placement continu en établissement	Placement autonome
Référence : Placement temporaire	OR ¹	OR ¹
Sexe		
Femme	_	_
Homme	0,90*	1,02
Âge à l'entrée		
0 à 10 ans	_	_
11 à 12 ans	0,87	0,90
13 à 14 ans	0,82	1,77*
15 à 17 ans	1,01	3,63***
18 ans à plus	1,34	9,27***
Âge à la sortie		
0 à 10 ans	_	_
11 à 12 ans	1,36**	2,64*
13 à 14 ans	1,82***	2,94**
15 à 17 ans	1,55***	3,51**
18 ans à plus	0,92	15,0***
MNA	13,6***	44,0***
Situation reconnue de handicap	1,66***	1,23
Premier placement en MECS	0,59***	0,53***

 ^{1}OR = rapport de cotes

^{*}p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001 Source : ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de MECS au cours de 2017 (hors sections d'accueil mère-enfant). Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les chances d'être dans la classe 3 du « placement autonome » augmente de 33 fois si l'enfant sortis au cours de 2017 est mineur non accompagné.

Table 0.0.7 – Modèle complet sur l'orientation entre les différentes classes de la CAH

	Placement continu en établissement	Placement autonome
Référence : Placement temporaire	OR ¹	OR^1
Sexe		
Femme	_	_
Homme	0,93	1,02
Âge à l'entrée		
0 à 10 ans	_	_
11 à 12 ans	0,95	0,95
13 à 14 ans	0,93	2,01*
15 à 17 ans	1,13	4,37***
18 ans à plus	1,44*	7,39***
Âge à la sortie		
0 à 10 ans	_	_
11 à 12 ans	1,29*	2,61*
13 à 14 ans	1,62***	2,66*
15 à 17 ans	1,35*	2,84**
18 ans à plus	0,79	7,34***
Mesure principale de placement		
Autre	_	_
Milieu ouvert	0,24***	0,67
Mesure touchant la responsabilité parentale	6,00***	3,84***
Mesure administrative Mineur	0,70	0,65
Mesure administrative Jeune Majeur	2,34***	5,17***
Judiciaire confié	2,34***	1,07
Judiciaire direct juge	1,33	1,31
MNA	9,89***	33,9***
Situation reconnue de handicap	1,55***	1,19
Premier placement en MECS	0,64***	0,58***
Nombre d'hébergement dans la MECS		
un	_	_
deux	0,90	0,95
trois	0,63***	0,85
tout	0,56***	0,94

¹OR = rapport de cotes

*p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001 Source: ES-PE 2017, DREES.

Champ: France entière, hors Mayotte, enfants sortis de MECS au cours de 2017 (hors sections d'accueil mère-enfant). Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les chances d'être dans la classe 3 du « placement autonome » augmente de 44 fois si l'enfant sortis au cours de 2017 est mineur non accompagné.

Analyse de trajectoires sur les enfants sortis au cours de 2017

Au cours du chapitre 4 de ce mémoire, nous souhaitions replacer l'orientation en MECS dans le cadre plus large du parcours de placement au sein de la Protection de l'enfance. Pour ce faire, nous disposions de deux options techniques : réaliser une analyse des trajectoires à l'aide de l'Optimal matching à partir de laquelle construire une classification ascendante hiérarchique (CAH), ou réaliser une analyse des correspondances multiples sur laquelle la CAH se serait bâtie. Ces deux méthodes auraient employé les mêmes variables : le type d'héberger avant, une fois en MECS et à la sortie de MECS. L'analyse des trajectoires aurait eu comme avantage la prise en compte de l'âge auquel les différents placements ont lieu et la durée de ces derniers. Ce que ne peut faire une ACM. Mais pour ce faire, l'analyse de trajectoires aurait eu besoin de date précise pour chaque événement (qui ici aurait été les hébergements à ces trois moments : avant l'entrée en MECS, une fois en MECS et à la sortie de MECS), or, nous n'avons ni la date de fin du temps passé dans le type d'hébergement à la sortie, ni la date de d'entrée dans le type d'hébergement précédent le passage en MECS. Nous avons donc présenté dans ce mémoire les résultats issus de la deuxième technique.

Néanmoins, nous tenions à présenter ici les résultats de deux analyses de trajectoires. La première propose à partir d'une population réduite de contourner cette limite des dates des événements. En effet, si nous réduisons la population des enfants sortis au cours de 2017 à ceux pour lequel le premier placement en Protection de l'enfance était leur entrée en MECS, nous réglons la question de la date de l'entrée dans l'hébergement précédent. Cette dernière est de fait censée être celle de la naissance, puisque l'enfant était alors sous la garde de ses parents ou tuteurs légaux. Pour nous en assurer, nous avons aussi réduit la population à seulement les enfants étant hébergés avant l'entrée en MECS chez leur famille ou tuteur légal. Nous n'avons pour autant pas présenté ces résultats dans notre mémoire, puisqu'ils ne règlent pas la question de la date de fin de l'hébergement à la sortie, ni le flou des modalités des variables d'hébergement avant et à la sortie de MECS.

Nous présentons aussi à la suite de ces résultats, les graphiques de l'analyse de trajectoires sur l'ensemble de la population sortie au cours de 2017. Ceci nous permet de présenter visuellement la limite du manque des dates d'entrée dans le type d'hébergement précédant la MECS et ses conséquences sur les résultats produits.

Pour mener ces analyses, nous avons réduit la population aux moins de 18 ans et nous avons construit 6 catégories de placement:

Table 0.0.8 – Les étiquettes retenues pour l'Optimal matching et leurs correspondances avec les modalités des variables d'hébergement

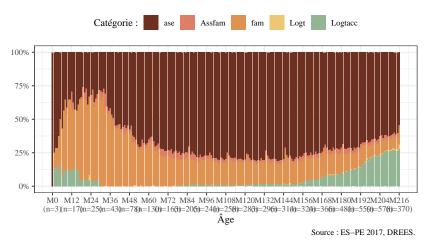
Étiquettes	Modalités variable HEBE	Modalités variables ARES et SRES
ASE	Collect	EtabASEPJJ
Assfam	Assfam	Assfam
Fam	Domicile	Famille
Logt	Autonom	Logt hors
Logtacc	Autonom	Logt acc

Paramètres de l'Optimal Matching:

Coût substitution = 2, coût indel = 1.1. Repris de l'article de I. Frechon et N. Robette sur les trajectoires des enfants placés ^a. Ce choix permet de mettre en valeur les événements importants de la trajectoire en donnant plus de poids aux opérations d'insertion et de suppression.

Analyse des trajectoires sur les enfants sortis en 2017 dont le premier placement était en MECS

Figure 0.0.2 – Chronogramme des différents parcours de placements à l'ASE



Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de l'établissement d'observation au cours de 2017 (hors sections d'accueil mères-enfants).

ırs de 2017 en premier placement en MECS et étant placés à leurs 3 ans (M36) sont hébergés chez leur famille ou tuteurs légaux.

Le choix a été de retenir quatre classes de la classification qui permettent de distinguer quatre groupe de trajectoires de placement en Protection de l'enfance.

a. Frechon Isabelle et Robette Nicolas, « Les trajectoires de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance de jeunes ayant vécu un placement », Revue française des affaires sociales, 31 juillet 2013, no 1, p. 122□143.

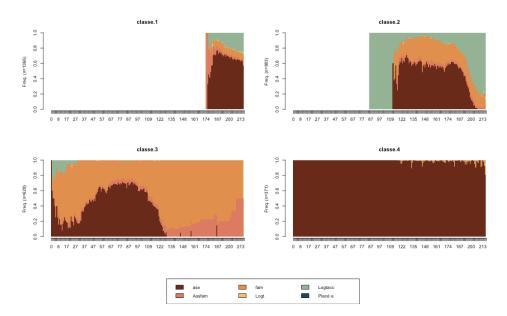


Figure 0.0.3 – Chronogramme des différents parcours de placements à l'ASE

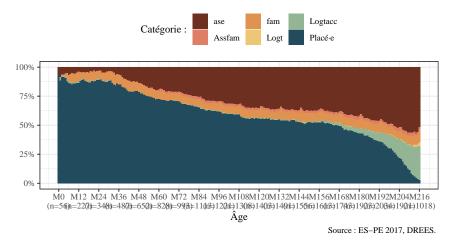
Source : Enquête ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de l'établissement d'observation au cours de 2017 (hors sections d'accueil mères-enfants).

Ainsi, quatre classes se détachent de la CAH qui est réalisée à l'aide des résultats de l'Optimal Matching. La première regroupe les adolescents placés et est celle d'un placement temporaire avant la majorité, caractérisée par un fort recours à l'internat collectif, et dans une moindre mesure au logement autonome ou accompagné. La deuxième classe semble s'apparenter à celle du placement autonome détecté dans notre chapitre 4. Avec un recours au logement accompagné ou autonome au début et à la fin de prise en charge. Avec une fois en MECS, une forte importance de l'orientation en internat collectif. Les deux dernières classes rassemblent des enfants connaissant un long parcours en protection de l'enfance. La troisième classe est celle du maintien du lien familial sous le contrôle des professionnels de la protection de l'enfance avec le recours important au placement à domicile. La quatrième classe est celle d'un long parcours en établissement de placement et internat collectif.

Optimal matching sur tous les enfants sortis en 2017

Voici maintenant les résultats de l'analyse des trajectoires réalisée sur l'ensemble des enfants sortis en 2017 avant ou à leurs 18 ans. On observe la forte part de l'étiquette "placé-e" correspondant à la situation où nous savons que ces enfants sont placés, mais pas dans quel type d'hébergement. On observe que la classe 3 obtenue par la CAH est complètement occupée par les enfants sur lesquels nous n'avons pas d'informations sur les types de placement précédents.

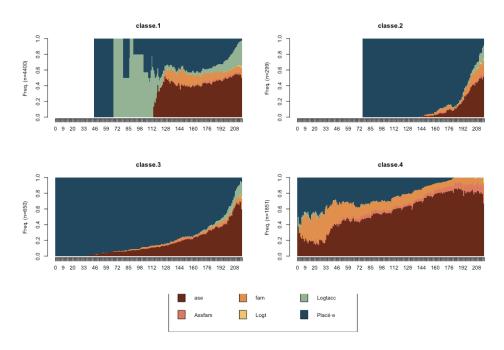
Figure 0.0.4 – Chronogramme des différents parcours de placements à l'ASE



Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de l'établissement d'observation au cours de 2017 (hors sections d'accueil mères-enfants).

Lecture : 50% des enfants sortis au cours de 2017 en parcours de placement à leur 14 ans (M168) sont placés dans un type d'hébergement inconnu (placé-e)

Figure 0.0.5 – Chronogramme des différents parcours de placements à l'ASE



Source : Enquête ES-PE 2017, DREES. Champ : France entière, hors Mayotte, enfants sortis de l'établissement d'observation au cours de 2017 (hors sections d'accueil mères-enfants).